



Doc. 16495

29 septembre 2026

La crise du coût de la vie en Europe : protéger les droits sociaux et préserver la cohésion sociale

Proposition de résolution

déposée par M. George LOUCAIDES et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Malgré le ralentissement de l'inflation dans de nombreux pays, la crise du coût de la vie continue de toucher des millions de personnes à travers l'Europe, en particulier les ménages à faibles et moyens revenus, les personnes retraitées, les jeunes, les familles monoparentales et d'autres groupes vulnérables.

La hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie, du logement, des transports et des services essentiels a entraîné une érosion du pouvoir d'achat et exerce une pression croissante sur les salaires, les pensions de retraite et les systèmes de protection sociale. Dans de nombreux États membres, ces pressions ont aggravé la pauvreté en général, la pauvreté au travail, la précarité énergétique, la précarité du logement et les inégalités.

La Charte sociale européenne (STE n° 35) garantit les droits sociaux fondamentaux, notamment les droits à une rémunération équitable, à la sécurité sociale, à l'assistance sociale et médicale, à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale, au logement et à la protection des familles. Par ailleurs, le Comité européen des droits sociaux a récemment publié une revue analytique sur les droits sociaux et la crise du coût de la vie.

La crise du coût de la vie est non seulement un enjeu économique, mais aussi un enjeu pour la démocratie et les droits sociaux. Lorsque les gens ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins fondamentaux malgré leur travail ou qu'ils dépendent de leurs pensions de retraite et des prestations sociales, la confiance dans les institutions et la cohésion sociale s'en trouve ébranlée.

L'Assemblée parlementaire devrait donc élaborer un rapport sur la crise du coût de la vie en Europe et ses conséquences sur les droits sociaux, en accordant une attention particulière aux salaires, aux pensions, à la protection sociale, à la précarité énergétique, aux coûts du logement, à l'accès aux biens et services essentiels, ainsi qu'aux mesures nécessaires pour protéger les groupes vulnérables et renforcer la mise en œuvre effective de la Charte sociale européenne.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

LOUCAIDES George, Chypre, GUE
BALDURSDÓTTIR Kolbrún Áslaugar, Islande, SOC
BERNARD Alice, Belgique, GUE
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
BÖTTGER Janina, Allemagne, GUE
BULAI Iulian, Roumanie, ADLE
ÇAĞLAR GÖKALP Semra, Türkiye, GUE
ÇELENK Sevilay, Türkiye, GUE
FASSINO Piero, Italie, SOC
FERNANDES Emmanuel, France, GUE
GÖKÇEN Gökçe, Türkiye, SOC
KALAMATIANOS Dionysios-Charalampos, Grèce, GUE
KLUIT Saskia, Pays-Bas, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LAMBELIN Anne, Belgique, SOC
MacCLEARY James, Royaume-Uni, ADLE
MAGAZINOVIĆ Saša, Bosnie-Herzégovine, SOC
MAIORINO Alessandra, Italie, GUE
MOLINA Fabian, Suisse, SOC
MOMCHEVA-TOWNE Vesela, Bulgarie, NI
MOONEN Carla, Pays-Bas, ADLE
OBERHOFER Dominik, Autriche, ADLE
ÖZTÜRK Berdan, Türkiye, GUE
PERTEGHELLA Manuela, Royaume-Uni, ADLE
PSYCHOGIOS Georgios, Grèce, GUE
SPERANZA Roberto, Italie, SOC
STAMATIS Georgios, Grèce, PPE/DC
STEPHENSON Patricia, Irlande, GUE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe